



Numéro de l'acte	2017-83-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	3.2.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2017

### QUESTION N°2017-83

**URBANISME** : Régularisation d'occupation des parcelles cadastrées section C 1273 et C 1743 – Délibération de principe

**RAPPORTEUR** : Monsieur Christian DIRIX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de l'Urbanisme,  
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant, que la Commune d'Arques est propriétaire de la parcelle cadastrée section C 1273, d'une contenance de 913 m<sup>2</sup>, sise à Haut Arques,  
Considérant que Madame Delphine TROUART épouse CODRON est propriétaire de la parcelle cadastrée section C 1743, d'une contenance de 6730 m<sup>2</sup>, sise à Haut Arques,

Ces deux parcelles sont situées en zone UDa au Plan Local d'Urbanisme (zone de densité moyenne, affectée essentiellement à l'habitat et aux activités qui en sont le complément).

Or, Madame Delphine TROUART épouse CODRON occupe une partie de la parcelle cadastrée section C 1273 d'une superficie estimée de 12 m<sup>2</sup> et la Commune d'Arques occupe une partie de la parcelle cadastrée section C 1743 d'une superficie estimée de 50 m<sup>2</sup>.

La Commune d'Arques et Madame Delphine TROUART épouse CODRON entendent régulariser cette situation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Et à la majorité (une abstention), décide :

- d'approuver le principe de la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section C 1273, située à Haut Arques, à l'euro symbolique, avec dispense de paiement, conformément au plan figurant en annexe,
- d'approuver le principe de l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section C 1743, située à Haut Arques pour un montant de 4 000 €,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à intervenir dans l'acte à signer,
- d'autoriser Madame le Maire à régler les frais de géomètre,
- de confier à la SCP BONNIERE Franck BONNINGUES Nicolas (2 rue Gaston Robbe 59173 Renescure) la rédaction de l'acte authentique, dont les frais seront pris en charge par la Commune d'Arques.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 06 juillet 2017

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2017**

**Affiché le 07 juillet 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le six juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 30 juin 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Dominique SAUDEMONT  
Christine DACY ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
François FRADIN ayant donné pouvoir à Alain RICOUART  
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC  
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 18 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 10 absents excusés avec pouvoir

**Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.**